



Pays d'Iroise Communauté Pôle culture et mer

Territoire littoral et rural de 50 000 habitants et 19 communes dont une île (Molène), proche de Brest,
Recrute pour son Ecole de Musique communautaire

Un.e musicien.ne intervenant.e

Poste à mi-temps (12h) A pourvoir au 1^{er} septembre 2022

L'Ecole de musique d'Iroise (EMI), Service Public Industriel et Commercial (SPIC) rattaché à Pays d'Iroise Communauté a été créée en 2016 et ouverte en septembre 2017.

L'Ecole, qui accueille 660 élèves, compte actuellement 35 enseignants (30 instruments enseignés), 3 coordinateurs sous la responsabilité de son directeur et une assistante administrative basés au siège de Pays d'Iroise Communauté à Lanrivour.

L'Ecole de Musique d'Iroise dispose de locaux dans 4 sites attenants aux salles culturelles des communes :

- Centre culturel l'Arcadie, à Ploudalmézeau
- Espace culturel de St Renan
- Espace Keraudy, à Plougonvelin
- Centre Ti Lanvenec, à Locmaria Plouzané

Les activités assurées dans le cadre de la compétence musique de la collectivité par l'Ecole de Musique d'Iroise sont les suivantes :

- Enseignement de la musique : plusieurs parcours musicaux incluant de la formation musicale, des cours individuels ou collectifs d'instruments, pratiques collectives
- Accompagnement des pratiques amateurs
- Musique à l'Ecole :
 - Interventions musicales en milieu scolaires touchant près de 2000 élèves
 - 3 Orchestres à l'école pour 11 classes et 275 élèves
- Animation du territoire
 - Organisation d'une quarantaine d'animations tout au long de l'année dans 19 communes
 - Mise en place d'événementiels musicaux (ex : tremplin de musiques actuelles amplifiées *Nouvelle Scène* ; comédie musicale pour 27 classes)
 - Organisation de stages durant les vacances scolaires : chant, musique et danse, pop rock, musique verte et archéologique, musique assistée par ordinateur...

Missions

Sous l'autorité du Directeur de l'Ecole de Musique d'Iroise et la responsabilité hiérarchique des coordinateurs de site, vous êtes en charge de l'éveil musical et de l'enseignement de la formation musicale à des élèves de tout niveau, dans le cadre du projet d'établissement.

Artiste enseignant, vous vous inscrivez dans la vie musicale de l'Ecole de musique d'Iroise.

Activités

- Assurer les interventions en milieu scolaire
- Elaborer les appels à projets adressés aux établissements scolaires
- Participer en amont à la sélection des dossiers des écoles en lien avec le CPEM
- Etablir les plannings d'interventions
- Etre l'interlocuteur privilégié des enseignants des classes retenues
- Promouvoir les actions de l'Ecole de Musique d'Iroise auprès du public scolaire

- Participer au développement de l'Education Artistique et Culturelle sur le territoire en lien avec l'Ecole de musique d'Iroise et les partenaires
- Prendre part au sein de l'équipe de l'école de musique à la mise en place de dispositifs type orchestre à l'école ou tout dispositif passerelle entre le scolaire et l'EMI.
- Mettre en œuvre les projets pédagogiques et artistiques dans le cadre de l'action culturelle et la saison musicale de l'école de musique
- Participer à la mise en place d'événementiels à l'attention des écoles maternelles et primaires (ex : comédie musicale)
- Participer au choix du matériel nécessaire aux interventions d'éveil à la musique réalisées dans les écoles

Profil et compétences

- Titulaire du DUMI
- Une discipline complémentaire est souhaitable : direction d'ensemble, de chœur, instrument polyphonique
- Compétence en arrangement, intérêt pour la MAO et utilisation des outils numériques
- Permis B et véhicule
- Goût pour le travail en équipe, personnalité artistique et pédagogique, implication dans un établissement à rayonnement intercommunal et sur un territoire. Formation musicale et pédagogique solide, expérience professionnelle dans l'enseignement artistique
- Capacité à fédérer et à mobiliser les énergies autour d'une action collective et force de proposition
- Empathie et aptitudes relationnelles particulièrement avec les enfants
- Dynamisme et curiosité, attitude positive
- Discrétion professionnelle et devoir de réserve
- Adaptabilité et disponibilité, réactivité et suivi des informations de l'administration

Conditions d'exercice liées au poste

Statut et rémunération

Cadre d'emploi : Grade Professeur de la CCNA Eclat

ETP base 24 heures annualisées, niveau 2, indice 257

Lieu de travail

- Principal : les sites de Saint Renan et Locmaria Plouzané
- A titre ponctuel : autres communes du Pays d'Iroise

Avantages

- Ecole dynamique
- Possibilité de postuler sur un poste d'enseignant (piano, orchestre à l'école, éveil) pour compléter les heures et atteindre un 70%
- Heures complémentaires majorées de 25%
- Frais de déplacement entre les sites
- Cadres de vie et de travail exceptionnels

Contraintes

- Travail possible les week-end et en soirée

Candidature

- Curriculum vitae et lettre de motivation à adresser à
Monsieur Le Président
Pays d'Iroise Communauté
Zone de kerdrioual 29290 Lanrivoaré ou par mail musique@ccpi.bzh
- Date limite de dépôt des candidatures 15 juillet 2022
- Entretiens programmés les 19 et 20 juillet 2022
- Renseignements auprès de Perig Le CADRE
Directeur de l'Ecole de musique – 02 98 32 96 58 perig.lecadre@ccpi.bzh